



## Master Arts, Lettres, Langues

### Mention Histoire de l'art

### Parcours Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti (REPAT)

www.univ-rennes2.fr  
Place du Recteur  
Henri Le Moal  
CS 24 307  
35 043 Rennes Cedex

**Responsable du Parcours : Maogan CHAIGNEAU-NORMAND**

**Responsable de la Mention : Guillaume GLORIEUX**

#### Contexte de la formation

Le master proposé par le département Histoire de l'art et archéologie de l'université Rennes2 comprend deux années de formation. Grâce aux cinq parcours très complémentaires qui le composent, il a pour objectif de former aux métiers ayant pour objet les œuvres d'art, les objets ethnographiques et techniques, l'architecture et le patrimoine bâti. Il permet aux étudiants soit une insertion professionnelle immédiate, soit de poursuivre des études en doctorat. Les emplois sur lesquels il débouche sont pour certains communs aux différents parcours, et pour d'autres plus spécifiques à un parcours en particulier. La formation est organisée en deux étapes : la première année est commune aux cinq parcours, avec toutefois une possibilité de choix dans plusieurs enseignements permettant une pré-orientation. La deuxième année se ventile en cinq parcours spécifiques : Histoire et critique des arts (HCA) ; Histoire, théorie et critique de l'architecture (HTCA) ; Métiers et arts de l'exposition (MAE) ; Gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques (MAGEMI) ; *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti (REPAT)*.

Le parcours *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* est une formation inédite en France par sa spécialisation très forte autour du patrimoine bâti. Il s'intéresse à tous les types de patrimoine (protégé, non protégé, savant, vernaculaire, urbain, rural...) et de toutes les époques, des ruines antiques aux bâtiments et structures du 20<sup>e</sup> siècle. Il mobilise les compétences et croise les regards d'universitaires, de conservateurs du patrimoine, d'architecte et d'autres professionnels de la conservation, restauration, réhabilitation, mise en valeur du patrimoine bâti ainsi que, le cas échéant, du patrimoine mobilier et des décors qui lui sont directement associés. Ce parcours est très fortement adossé à l'environnement socio-économique par les nombreux acteurs du patrimoine issus du secteur public comme privé qui y interviennent, ainsi qu'à l'Equipe de recherche EA 1279 Histoire et critique des arts.

#### Objectifs de la formation

Le parcours *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* a pour objectifs :

- d'initier les étudiants aux problématiques de la conservation, de la restauration, de la réhabilitation et de la mise en valeur du patrimoine bâti qui est aujourd'hui, tant dans le cadre public que privé, le support de demandes et d'actions de plus en plus nombreuses, s'inscrivant dans des stratégies de développement local, régional ou national fortes, impliquant un grand nombre d'acteurs.
- de leur donner la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets, grâce à une excellente connaissance du bâti ancien, moderne et contemporain (dont industriel) dans ses aspects historiques et culturels ainsi que dans ses caractéristiques physiques et matérielles ; à une très bonne appréhension des acteurs du patrimoine bâti, des processus de patrimonialisation, des méthodes et techniques de restauration, ainsi que des enjeux, problématiques, modalités de la décision et de l'exécution pratique des projets.

#### Compétences visées

Les compétences apportées par cette formation sont multiples et c'est par les projets d'année et le stage que chaque étudiant définit plus particulièrement son champ de compétences (pour le détail des capacités et des savoir-faire associés à chaque grand domaine de compétences ci-dessous, se rapporter à la *Fiche-*

compétences : <https://www.univ-rennes2.fr/sfc/interface-competences>) :

- Etre en mesure de mener dans sa totalité un inventaire du patrimoine bâti
- Etre en mesure de mettre en œuvre une analyse et un diagnostic d'un patrimoine bâti
- Etre en mesure d'élaborer un projet de conservation / entretien / restauration / réhabilitation (bâti protégé et non protégé)
- Etre en mesure de mettre en œuvre d'un projet de conservation / entretien / restauration / réhabilitation (bâti protégé et non protégé)
- Etre en mesure d'élaborer un projet de valorisation ( bâti protégé et non protégé)

Cette formation donne également aux étudiants une habitude du travail collectif ; des capacités à structurer et rédiger un écrit conséquent et normé (mémoire, rapport, étude, cahier des charges...), à organiser une intervention orale, à prendre la parole en public ; des aptitudes à l'autonomie et au recul critique.

### Débouchés

Le parcours *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* offre plusieurs types de débouchés, au sein de structures publiques et privées : conservateur du patrimoine spécialité Inventaire ou Monuments historiques ; attachés ou assistant de conservation du patrimoine ; ingénieur ou technicien des services culturels et des bâtiments de France ; chargé-e d'études (DRAC, services régionaux de l'Inventaire, collectivités territoriales et locales, intercommunalités) ; animateur de l'architecture et du patrimoine ; chargé-e de mission (associations du patrimoine, Fondation du patrimoine, parcs naturels nationaux ou régionaux), chargé-e d'études et de diagnostics (bureaux d'études d'entreprises de restauration spécialisées en patrimoine bâti ou mobilier ; cabinets d'expertise et de valorisation du patrimoine bâti) ; collaborateur d'architecte.

### Organisation de la formation

**L'enseignement de M1** consiste en un certain nombre de cours communs à l'ensemble des étudiants du Master Histoire de l'art, auxquels s'ajoutent des enseignements spécifiques aux parcours et permettant la bonne intégration des étudiants dans leur année de M2. Un mémoire est à réaliser, portant sur un projet de restauration et/ou de réhabilitation et/ou valorisation du patrimoine bâti. **L'année de M2** est articulée autour d'exercices pratiques (projets) qui se déroulent pendant la période de cours, et du stage obligatoire qui clôt la formation. En plus de cette véritable expérience pratique, immédiatement réinvestissable professionnellement, des cours et des séminaires, mutualisés avec les parcours HTCA et HCA, permettent aux étudiants de développer une réflexion en lien avec l'actualité de la recherche en Histoire de l'architecture et en Histoire de l'art.

## **M1**

### ➤ SEMESTRE 7

#### **UEF1 : trois cours obligatoires**

Muséologie 24h CM / Philosophie et critique des arts 12h CM / Histoire de l'histoire de l'art 12h CM

#### **UEF2 : cours thématiques, deux cours au choix**

Histoire de la critique d'art 24h CM / Nature et fonction de l'image 24h CM / Circulation des modèles : diffusion et réception 24h CM / Acteurs de l'art 24h CM / Ville et urbanisme 24h CM

#### **UES1 : enseignements spécifiques aux parcours, un cours au choix selon le parcours envisagé**

HCA et HTCA 24h TD ou MAE 24h TD ou MAGEMI 24h TD ou **REPAT 24h TD**

#### **UEM1 : enseignements spécifiques aux parcours, un cours au choix selon le parcours envisagé**

HCA 12h TD ou MAE 12h TD ou MAGEMI 12h TD ou **REPAT et HTCA 12h TD**

### ➤ SEMESTRE 8

#### **UEF1 : trois cours obligatoires**

Histoire des expositions 24h CM / Philosophie et critique des arts 12h CM / Nouvelles approches en histoire de l'art 12h CM

**UEF2 : cours thématiques, deux cours au choix**

Paysage : réalités et représentations 24h CM / Art, politique, sociétés 24h CM / Architecture : théories, critique, patrimonialisation 24h CM / Approches anthropologiques et histoire de l'art 24h CM / Images reproductibles : estampe et photographie 24h CM

**UES1 : enseignements spécifiques aux parcours, un cours au choix selon le parcours**

HCA et HTCA 24h TD ou MAE 24h TD ou MAGEMI 24h TD ou **REPAT 24h TD**

**UEM1 : enseignements spécifiques aux parcours, un cours au choix selon le parcours**

HCA 12h TD ou MAE 12h TD ou MAGEMI 12h TD ou **REPAT et HTCA 12h TD**

+ semestres 7 et 8 : une UE Langue

**M2 REPAT****> SEMESTRE 9****UEF1 : Problématique de la conservation, restauration, réhabilitation, reconversion du patrimoine bâti**

Architecture rurale 18h TD

Architecture urbaine 18h TD

Architecture de l'industrie 18h TD

**UEM1 : Outils**

Documents et vocabulaire de l'architecture 12h TD

Relevé d'architecture 12h TD

Suivi du stage 12h TD

**UEF2 : Histoire de l'architecture**

Histoire et représentation de l'architecture et de la ville 20h CM

**UES1 : Recherche**

Séminaire Histoire de l'architecture 20h TD et Séminaire Histoire de l'art médiéval 20h TD

**UES2 : Pratique**

Ateliers et enseignements liés aux projets tuteurés (Inventaire ; conservation ; valorisation ; assistance à maîtrise d'ouvrage en restauration et réhabilitation...) 72h TD

**> SEMESTRE 10****UEF1 : Problématique de la conservation, restauration, réhabilitation, reconversion du patrimoine bâti.**

Architecture rurale 12h TD

Architecture et ensembles monumentaux 12h TD

Patrimoine mobilier et décors associés à l'architecture 12h TD

**UEM1 : Outils**

Documents et vocabulaire de l'architecture et relevé d'architecture 12h TD

Informatique appliquée à l'architecture 12h TD

**UES1 : Recherche**

Séminaire Histoire de l'architecture 20h TD et Séminaire Histoire de l'art médiéval 20h TD

**UES2 : Pratique**

Ateliers et enseignements liés aux projets tuteurés (Inventaire ; conservation ; valorisation ; assistance à maîtrise d'ouvrage en restauration et réhabilitation...) 82h TD

## **UES3 : Stage**

Stage, mémoire et projet professionnel

### ***Stages***

Le parcours *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* comprend un stage obligatoire, d'une durée de deux à six mois (également possibilité de réaliser deux stages consécutifs), à réaliser dans une structure publique ou privée. Au stage est associé un mémoire professionnel comprenant la présentation de la structure d'accueil, la restitution du stage et le développement d'une problématique en lien avec les missions du stage.

Exemples de structures ayant accueilli des stagiaires REPAT : Centre des Monuments nationaux (CMN) ; Conservations régionales des monuments historiques (DRAC) ; Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (DRAC) ; Services régionaux de l'Inventaire (Conseils régionaux) ; Conseils de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ; Services patrimoine de villes d'Art et d'Histoire, ou de pays d'Art et d'Histoire ; Parcs naturels nationaux et parcs naturels régionaux ; Agences d'architectes du patrimoine ou architectes DPLG ; Bureaux d'études d'entreprises spécialisées en restauration ; Bureaux d'études spécialisés en diagnostics patrimoniaux ; Fondation du patrimoine ; Associations du patrimoine....

### ***Publics visés et Admission année universitaire 2017-2018***

Le parcours *Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* s'adresse :

- aux étudiants en formation initiale titulaires d'un Master 1 ou 2 en Histoire de l'art (sous réserve de connaissances en histoire de l'architecture et patrimoine bâti), ou d'un master d'une autre mention (Histoire ; Archéologie ; Droit ; Sciences politiques ; Histoire ; Géographie et Aménagement ; Arts plastiques) sous réserve de connaissances en histoire de l'architecture et en patrimoine. Aux étudiants issus des écoles d'architecture (sous réserve de connaissances en histoire de l'architecture de toutes les périodes et en patrimoine).
- aux professionnels du patrimoine bâti désirant enrichir leur formation, ou en phase de spécialisation, de promotion, ou de reconversion professionnelle. Tous les dispositifs de la formation continue en vigueur à Rennes 2 sont actifs pour cette formation.

L'accès au parcours REPAT se fait en deux temps : examen du dossier, puis audition des candidats retenus. La commission pédagogique est composée de la responsable de la formation, d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation et de professionnels qui y sont associés.

☞ ***Calendrier des candidatures*** : <http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription>

### ***Contacts***

**Accueil de l'UFR Arts, Lettres, Communication : B120**

Ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30

### **Enseignants responsables :**

**Parcours REPAT : Maogan Chaigneau-Normand - ✉ [maogan.chaigneau-normand@univ-rennes2.fr](mailto:maogan.chaigneau-normand@univ-rennes2.fr)**

**Master Mention Histoire de l'art : Guillaume Glorieux - ✉ [guillaume.glorieux@univ-rennes2.fr](mailto:guillaume.glorieux@univ-rennes2.fr)**

**Direction du département Histoire de l'art et archéologie : Maogan Chaigneau-Normand et Patricia Plaud-Dilhuit - ✉ [maogan.chaigneau-normand@univ-rennes2.fr](mailto:maogan.chaigneau-normand@univ-rennes2.fr) ; [patricia.dilhuit@univ-rennes2.fr](mailto:patricia.dilhuit@univ-rennes2.fr)**

**Scolarité Inscription Arts : ✉ [ufr-alc-inscription-arts@univ-rennes2.fr](mailto:ufr-alc-inscription-arts@univ-rennes2.fr) / ☎ 02 99 14 15 07**

**Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)**  
Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 - 35 043 Rennes  
Cedex - Tél. 02 99 14 13 91 ou 96 / Courriel : [r2suiio@univ-rennes](mailto:r2suiio@univ-rennes)

(MAI 2017 : document non contractuel / Sous réserve de l'accréditation par le MENESR)